

Assemblée primaire du 25 nov. 2024

lundi 25 novembre 2024 • 19:35 - 20:55 | Salle polyvalente de Bovernier

Présidence : Marcel GAY

Secrétaire : Félicien MICHAUD

Présents : 48 citoyens

Il est 19h35 lorsque le président ouvre la séance. Il salue cordialement l'Assemblée et remercie les participants de leur présence.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée primaire a été convoquée officiellement le 25 octobre 2024 par avis apposé au pilier public. Cette convocation a également été publiée sur le site internet de la commune et un envoi daté du 6 novembre 2024 a été distribué à tous les ménages.

L'ordre du jour proposé est rappelé par le Président :

1. Salutations d'usage
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 3 juin 2024
3. Présentation du plan financier 2025-2028
4. Budget 2025
 - A. Présentation du budget 2025 de la municipalité
 - B. Approbation du budget 2025 de la municipalité
5. Renouvellement du mandat de la fiduciaire FIDAG SA en qualité de vérificateur des comptes
6. Rapport des conseillers communaux
7. Message du président de la commune
8. Divers

L'Assemblée approuve l'ordre du jour tel que proposé.



 01 Budget 2025 - Convocation à l'assemblée primaire.pdf

1. Salutations d'usage

Les salutations d'usage ayant été faites, le Président passe au point 2 de l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 3 juin 2024

Le PV de la dernière Assemblée primaire (cf annexe) a été mis à disposition des intéressés auprès du secrétariat ainsi que sur le site internet de la commune. Marcel demande si quelqu'un en souhaite expressément la lecture exhaustive. Comme tel n'est pas le cas, il prie les citoyens de se prononcer par mains levées en cas d'acceptation, puis en cas de refus ou d'abstention.

C'est à l'unanimité que le PV de l'Assemblée primaire du 3 juin 2024 est accepté.



 PVAP01-03.06.2024 - publié.pdf

3. Présentation du plan financier 2025-2028

M. Félicien Michaud procède à la présentation du plan financier 2025-2028 de la commune de Bovernier (cf annexe).

Il rappelle à l'Assemblée que cette disposition est purement légale et qu'aucun vote formel n'est requis.

 03 Budget 2025 - Plan financier.pdf

4. Budget 2025

a. Présentation du budget 2025 de la municipalité

M. Félicien Michaud procède à la lecture et commentaires du budget 2025 de la commune (cf annexe).

Suite à ce rapport, la parole est passée à l'Assemblée qui n'a aucune remarque à formuler.

 2025 Budget Commune (21.10.2024).pdf

b. Approbation du budget 2025 de la municipalité

Le Président prie les membres présents de bien vouloir se prononcer par mains levées en cas d'acceptation du budget, puis en cas de refus ou d'abstention.

C'est à l'unanimité que le budget 2025 de la commune est accepté. Le Président remercie toutes les personnes présentes pour la confiance témoignée. 

5. Renouvellement du mandat de la fiduciaire FIDAG SA en qualité de vérificateur des comptes

Marcel rappelle le cadre légal qui définit le renouvellement de notre fiduciaire en qualité de vérificateur des comptes et propose à l'Assemblée primaire de continuer à lui faire confiance.

L'Assemblée décide à l'unanimité de suivre la proposition du Conseil communal et ainsi renouveler ce mandat. 

6. Rapport des conseillers communaux

Gaël Bourgeois

Gaël Bourgeois : profite de l'occasion pour dresser un bilan de ses 20 ans de vice-présidence de la commune (2005 - 2024).

Premièrement, il rappelle les **dicastères** qui ont été les siens depuis ses débuts :

- 2005 > 2008 : Ecoles | Police | Culture, loisirs & sports (CCLS)
- 2009 > 2012 : Ecoles | Pompiers | Protection civile | État-Major catastrophe | CCLS
- 2013 > 2016 : Affaires sociales | Enfance | Aînés | Sécurité civile | CCLS
- 2017 > 2020 : Affaires sociales | Enfance | Aînés | Travaux publics | Bourgeoisie | Intégration
- 2021 > 2024 : Affaires sociales | Enfance | Aînés | Travaux publics | Communication | Intégration

ainsi que tous **les collègues conseillers** avec qui il a eu plaisir à travailler :

- 4 ans Patrice Besse
- 8 ans Patricia Darbellay | Chantal Sarrasin | Michaël Frossard | Basile Pache (en deux fois)
- 12 ans Frédéric Boisset | David Buff
- 20 ans Marcel Gay

Il note **l'évolution** de la fonction en soulignant les différences depuis sa nomination.

En **2005**, c'était un conseil communal...

- ...sans mail ou presque

- ...sans Smartphone, sans WhatsApp
- ...sans direction d'écoles
- ...sans crèche-UAPE
- ...sans noms de rues et numéros
- ...avec un secrétariat communal composé d'une seule personne

puis, les évolutions nécessaires ont été :

- 2010 : Halte-garderie > Crèche-UAPE
- 2011 : Fusion des pompiers
- 2012 : Protection civile
- 2013 : Chambres pupillaires sont devenues des APEA intercommunales > 2023 APEA cantonales
- 2022 : CMS Martigny et Régions

Il relate également quelques évènements marquants de la région :

- 2006 : accident du train TMR à la hauteur du Durnand
- 2009 : passage du Tour de France
- 2010 : inauguration du nouveau centre scolaire
- 2014 : sortie des aînés au Palais Fédéral

et enfin les nombreuses organisations dont il a été responsable :

- ... 6 fêtes villageoises
- ... 4 camps de ski
- ... 12 marches des Gorges
- ... des conférences, expositions, projections de film, concerts, repas intergénérationnels, théâtres, thé dansant, repas multiculturel, mérites sportifs et culturels

Gaël termine par des remerciements nourris aux collaboratrices et collaborateurs, aux collègues du Conseil et enfin aux membres des commissions qu'il a présidé.

L'Assemblée acclame Gaël pour les services rendus durant ces 5 législatures.

Basile Pache

Basile Pache : rapporte à l'assemblée les différentes activités qui l'ont occupé, à savoir les services techniques, l'énergie et l'environnement et la bourgeoisie.

Les différents partenaires qui collaborent avec notre **service technique** sont présentés, notamment le bureau Moret & Associés SA, ALTIS Groupe SA et Sinergy. La mise hors gel de la conduite d'eau potable communale aux **Faves et Grangettes** a été l'un des chantiers principal avec la première étape de la réfection complète de la **Rue de l'Oléoduc**. Ces deux réalisations sont présentés et détaillés en photos et en chiffres. Pour la suite, ce sera la deuxième étape de la Rue de l'Oléoduc en 2025 et **la traversée des Valettes** avec le changement de toutes les infrastructures de base (eau potable, eaux usées, eaux claires, électricité, ...) pour 2026 en collaboration avec le Canton.

Concernant l'eau potable, la révision des **bornes hydrantes** a été faite à raison de 50% du parc complet et la **pose des compteurs** a continué selon le plan défini par le Conseil communal avec pour 2024 la Rue Principale (à Bovernier et aux Valettes) ainsi que la Route de Champex comme priorités.

Le **réseau d'irrigation** continue également sa mue avec les quelque 100'000 francs mis au budget annuellement. Un nouveau **projet d'agrandissement de la STEP** devrait voir le jour d'ici 10 ans avec l'investissement de plus de 70 mios de francs. Cela devrait nécessiter l'adaptation d'un nouveau règlement sur l'évacuation des eaux usées afin de pouvoir face à nos investissements.

Le changement des têtes LED aux luminaires de l'éclairage public suit également le programme. Il ne reste plus que 75 têtes à changer sur un total de 244. Toutes ces modifications ont permis d'économiser quelque 20'000 kWh entre 2020 et 2022 sur la consommation d'énergie de l'éclairage public.

La PET (Planification Energétique Territoriale) ainsi que le bâtiment communal sont les 2 projets qui occupent le dicastère de **l'énergie et de l'environnement**. La PET touche à sa fin avec les 2 dernières étapes, la consolidation de la stratégie énergétique et les mesures de mise en œuvre. Quant au bâtiment,

communal, la pose de nouvelles fenêtres au 2e étage et le changement de la baie vitrée de la salle polyvalente ont contribué à son amélioration énergétique.

Enfin, nos alpages du **Plan de l'Au et de Fournoutze** sont toujours aussi bien appréciés comme le prouve la vente de près de 400 pièces de fromages d'alpage de Fournoutze lors de la traditionnelle vente aux bourgeois.

Un petit bémol est cependant à relever. Dans le cadre des contrôles effectués sur **notre vignoble**, entre 30 et 40 vignes non entretenues ont été répertoriées. Cela est particulièrement embêtant car ces parcelles sont des foyers potentiels de maladie et peuvent facilement infecter les parcelles voisines. Des courriers ont été adressés aux propriétaires concernés afin que le nécessaire puisse être fait, en général, l'arrachage complet de la vigne.

Pour clore son message, Basile adresse les remerciements d'usage à toutes les personnes avec qui il a collaboré durant cette année, en particulier ses collègues du Conseil communal, le personnel administratif, le personnel des travaux publics et les membres de ses commissions.

7. Message du président de la commune

Le président a d'emblée précisé que les rapports exhaustifs de Gaël Bourgeois et Basile Pache l'autorisaient à ne pas trop s'étendre.

Il rappelle les engagements intercommunaux concernant **la nouvelle STEP** et **le futur Castel**. Concernant les finances communales, il met en évidence que les principaux engagements concernent les infrastructures de base et que la commune a les moyens de ses ambitions.

Concernant les **Gorges du Durnand**, il note que l'année 2024 est historique avec un record d'entrées de plus de 20'000 visiteurs ! La progression est constante et le problème du parking reste préoccupant. Il a encore souligné l'excellente ambiance qui préside à nos contacts avec les gérants du restaurant des Gorges.

Il conclut son message en remerciant particulièrement les élus qui ont décidé de rentrer dans le rang.

Remerciements à Gaël Bourgeois (vice-président), Daniel Frossard (juge) et Valérie Bérard (vice-juge).

Le message de remerciement du président est retranscrit ci-après exhaustivement :

*Nous voilà Mesdames et Messieurs arrivés au terme de cette assemblée primaire. Je ne sais pas si la tradition le permet, si je vais respecter un certain protocole mais peu importe. Je ne voulais pas conclure cette législature sans remercier **Gaël Bourgeois** qui va quitter la table du conseil communal le 31 décembre prochain, ainsi que **Daniel Frossard**, après quatre années comme vice-juge et huit comme juge et **Valérie Bérard**, huit années au poste de vice-juge. Les deux responsables du secteur juridique ont œuvré avec discrétion et efficacité. Leur rôle est essentiel dans une commune et les situations à gérer parfois très compliquées, l'une et l'autre se sont acquittés de leur tâche avec compétence en recherchant toujours la solution la plus adéquate.*

*J'en profite pour saluer l'arrivée de Mmes **Fanny Bourgeois** et **Constance Lugon-Moulin** aux postes de juge et vice-juge et leur souhaiter plein succès.*

*Concernant **Gaël**, je laisserai les instances de son parti lui rendre un hommage plus appuyé, de mon côté, au nom du conseil communal, je tiens simplement à lui témoigner notre reconnaissance. Il a été un vice-président respectueux et respecté, un homme d'une gentillesse contagieuse et un politicien compétent, dévoué et toujours de bons conseils. Son parcours au niveau cantonal, ses connaissances approfondies de la chose politique nous ont été fortement utiles lors de nombreuses prises de décisions. Vingt ans à servir la collectivité bovernionne ! Vingt ans à vouloir toujours trouver le bon compromis, chercher la bonne solution et finalement la meilleure décision pour l'ensemble de tes concitoyens.*

*J'ajoute donc aux remerciements du conseil, des collaborateurs de la commune, de la crèche, ceux de toute la population bovernionne. Bon vent et on te souhaite le meilleur pour la suite, tout simplement. Et bienvenue à **Auguste Rebord** qui prendra ses fonctions le 1er janvier prochain et que l'on se réjouit d'accueillir dans notre équipe.*

8. Divers

Laurent Bourgeois se demande si l'éclairage sous les bancs du chemin vers l'église va être réparé. Basile Pache lui répond que nous avons averti ALTIS et que le nécessaire sera prochainement fait.

De plus, **Laurent Bourgeois** s'insurge des tarifs d'électricité très élevés facturés par ALTIS, comparés par exemple à ceux pratiqués par Sinergy ou SEIC Teledis. Le président l'informe que la commune fait déjà un effort de 2 cts/kWh, ce qui n'est pas négligeable. Les prix s'inscrivent dans une stratégie à long terme mais les lois du marché en la matière sont extrêmement dures. Les tarifs sont fixés le 31 août de chaque année pour l'année suivante. Il rappelle que l'EICOM est l'autorité fédérale indépendante de régulation dans le domaine de l'électricité. Elle surveille le respect de la loi sur l'approvisionnement en électricité et de la loi sur l'énergie, prenant les mesures et rendant les décisions nécessaires à cet effet. Elle surveille les prix de l'électricité et tranche en cas de divergences concernant l'accès au réseau.

A 20h55, le Président met un terme à cette séance en remerciant tous les membres présents et en leur proposant de trinquer le verre de l'amitié.

Commune de Bovernier

Le Président



Marcel GAY



Le Secrétaire



Félicien MICHAUD